

**Compte rendu des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le vingt sept janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Didier PÉAN, Maire.

Date de convocation 21/01/2020	Etaient présents : Didier PÉAN, Irène BOYER, Jacques SAILLANT, Miguel NAUDON, Michelle REVELUT, Christophe BOUGET, Christine BRETON, Alain FILLATRE, Marie-Laure BÉATRIX, Jean-Marc CHAVEROUX, David CAZIMAJOU, Françoise COURTEL, Jean-Louis BELLANGER, Béatrice BRILLANT, Jean-François LEPROUT, Séverine GESBERT, Claudy LAGACHE, Annie ANDRÉ, Charles MESNIL, Annie QUEUIN et Dominique GY, formant la majorité des membres en exercice.
Date d'affichage 03/02/2020	
Nombre de conseillers en exercice 22	
Présents 21	Absent : Frédéric GAULTIER
Votants 21	Excusé : /
	Procuration : /

- : - : - : - : - : -

Secrétaire de séance : Jacques SAILLANT

14

**APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX
DES SEANCES PRÉCÉDENTES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire soumet les procès-verbaux des séances du 25 novembre 2019, du 7 janvier 2020 et 13 janvier 2020 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ces procès-verbaux avant son adoption définitive.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

✓ **Approuve** les procès-verbaux des séances du 25 novembre 2019, du 7 janvier 2020 et 13 janvier 2020

Pour : 21

Contre : /

Abstention : /

15A

**BUDGET COMMUNAL
Affectation des résultats 2019**

Considérant que la balance certifiée de Monsieur Laurent PIRAULT, Trésorier, et conforme aux résultats de notre collectivité.

Christine BRETON présente au Conseil Municipal le tableau relatif à l'affectation des résultats 2019.

DESIGNATION	INVESTISSEMENT en €	FONCTIONNEMENT en €
Recettes	1 054 061.32	3 035 240.45
Dépenses	1 154 362.64	2 429 372.36
Résultat compte de gestion	- 100 301.32	605 868.09
Déficit 2018 reporté		
Excédent 2018 reporté	299 284.81	100 000.00
Compte administratif	198 983.49	705 868.09
<u>Résultat de l'exercice – excédent de</u>		
Restes à Réaliser	145 080.77	
Dépenses		
Recettes	223 835.87	
SOLDE RAR	78 755.10	
D'où un excédent global de		983 606.68

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ Décide d'affecter la somme de **605 868.09 €** à la section d'investissement (**R1068**) et la somme de **100 000 €** à la section de fonctionnement (**R002**) et de reporter la somme de **198 983.49 € (R001)** à la section d'investissement.

Pour : 21

Contre : /

Abstention : /

15B	BUDGET COMMUNAL Vote du Budget Primitif 2020
------------	---

Christine BRETON présente au Conseil Municipal le Budget Primitif de l'exercice 2020.

FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2020 COMMUNE		
DÉPENSES (en Euro)		
DO11	Charges à caractère général	860 570.00
DO12	Charges de personnel	1 244 650.00
DO14	Atténuation de produits	22 000.00
DO23	Virement section investissement	481 066.00
D042	Opé. D'ordre de transfert entre sections	52 810.00
D65	Charges de gestion courante	230 210.00
D66	Charges financières	132 000.00
D67	Charges exceptionnelles	1 000.00
TOTAL SECTION		3 024 306.00

RECETTES (en €uro)		
R002	Résultat de fonctionnement reporté excédent	100 000.00
RO13	Atténuation de charges	10 000.00
R042	Opé. D'ordre de transfert entre sections	50 000.00
R70	Produits des services	190 900.00
R73	Impôts et taxes	1 773 406.00
R74	Dotations et participations	677 200.00
R75	Autres produits	221 300.00
R77	Produits exceptionnels	1 500.00
TOTAL SECTION		3 024 306.00

INVESTISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2020 COMMUNE		
DÉPENSES (en €uro)		
D040	Opé. d'ordre de transfert d'investissement	50 000.00
D16	Emprunts et dettes assimilées	480 250.00
D20	Immobilisations incorporelles	76 000.00
D204	Subvention d'équipement versées	13 603.00
D21	Immobilisations corporelles	289 911.68
D23	Immobilisations en cours	1 055 814.09
TOTAL SECTION		1 966 250.77
RECETTES (en €uro)		
R001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	198 983.49
R021	Virement de la section de fonctionnement	481 360.00
R040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	52 810.00
R024	Produits des cessions	284 360.00
R10	Dotations, fonds divers	724 195.41
R13	Subvention d'investissement	207 635.87
R16	Emprunts et dettes assimilées	1 000.00
R21	Immobilisations corporelles	16 200.00
TOTAL SECTION		1 966 250.77

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

✓ Adopte le Budget Primitif 2020.

Pour : 20

Contre : /

Abstention : 1

David CAZIMAJOU

16A	BUDGET GALERIE COMMERCIALE DE LA MASSONNIÈRE Affectation des résultats 2019
------------	--

Considérant que la balance certifiée de Monsieur Laurent PIRAULT, Trésorier, et conforme aux résultats de notre collectivité.

Christine BRETON présente au Conseil Municipal le tableau relatif à l'affectation des résultats 2019.

DESIGNATION	INVESTISSEMENT en €	FONCTIONNEMENT en €
Recettes 2019	4 000.00	27 578.40
Dépenses 2019	17 352.71	26 590.53
Compte de gestion	-13 352.71	987.87
Déficit 2018 reporté		
Excédent 2018 reporté	13 430.47	39 647.03
Compte Administratif	77.76	40 634.90
Restes à Réaliser		
Dépenses 2019		
Recettes 2019		
SOLDE RAR		
D'où un excédent global de		40 712.66

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ **Décide** d'affecter la somme de 37 722.24 € à la section d'investissement (**R1068**), la somme de 2 912.66 € à la section fonctionnement (**R002**) et de reporter la somme de 77.76 € (**R001**) à la section d'investissement.

Pour : 21

Contre : /

Abstention : /

16B	BUDGET GALERIE COMMERCIALE DE LA MASSONNIÈRE Vote du budget primitif en euros 2020
------------	---

Christine BRETON présente à l'ensemble du Conseil Municipal le Budget Primitif de l'exercice 2019.

FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2020		
DÉPENSES (en €uro)		
D011	Charges Financières	9 000.00
D65	Autres charges de gestion courante	2.00
D66	Charges Financières	17 012.66
D68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 500.00
		30 514.66
RECETTES (en €uro)		
R002	Résultat de fonctionnement reporté	2 912.66
R75	Autres produits de gestions courantes	27 602.00
		30 514.66

INVESTISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2020		
DÉPENSES (en €uro)		
D16	Emprunts et dettes assimilées	17 800.00
D21	Immobilisations corporelles	135 000.00
D23	Immobilisations en cours	585 000.00
TOTAL		737 800.00
RECETTES (en €uro)		
R001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	77.76
R1068	Excédent capitalisé	37 722.24
R13	Subventions d'investissement	50 000.00
R16	Emprunts et dettes assimilées	650 000.00
TOTAL		737 800.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

✓ **Adopte** le Budget Primitif 2020.

Pour : 21

Contre : /

Abstention : /

17A	CONTRAT GAZ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX
------------	--

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le contrat avec la Société TOTAL Direct Energie pour la fourniture en gaz de nos bâtiments communaux arrive à échéance et qu'il convient de le renouveler.

La fourniture de gaz concerne les bâtiments suivants : Mairie, Ecole Maternelle, Cantine, Centre Socio Culturel du Val'Rhone, salle Marcel Paul, Stade, le Mille Clubs, Atelier, et la Salle de Sports de la Massonnière.

La proposition reçue de la Société TOTAL Direct Energie comprend la part énergie, la part acheminement, et les taxes et contributions. Le document reprenant les tarifs par bâtiment est joint à la présente délibération.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler l'offre avec la Société TOTAL Direct énergie pour une période du 1^{er} février 2020 au 30 juin 2021 et selon les conditions tarifaires fournies en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ **Valide** le nouveau contrat proposé par la Société TOTAL Direct Energie selon les tarifs annexés au présent document
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat,

- ✓ **Dit** que les crédits nécessaires à cette dépense seront inscrits au Budget primitif de chaque année.

Pour : 21

Contre : /

Abstention : /

17B

CONTRAT D'ELECTRICITE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le contrat avec la Société TOTAL Energie Gaz pour la fourniture en électricité de nos bâtiments communaux arrive à échéance et qu'il convient de le renouveler.

La fourniture d'électricité concerne les bâtiments suivants : Centre Socioculturel du Val'Rhone, Stade, la Salle de Sports de la Massonnière et Groupe scolaire.

La proposition reçue de la Société TOTAL Direct Energie comprend la part énergie, la part acheminement, et les taxes et contributions. Le document reprenant les tarifs par bâtiment est joint à la présente délibération.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler l'offre avec la Société TOTAL Direct énergie pour la période du 1^{er} février 2020 au 31 décembre 2021 et selon les conditions tarifaires fournies en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ **Valide** le nouveau contrat proposé par la Société TOTAL Direct Energie selon les tarifs annexés au présent document
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat,
- ✓ **Dit** que les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits au Budget primitif des années correspondants

Pour : 21

Contre : /

Abstention : /

18

**SIDERM
Modification des statuts**

Le Conseil Municipal est informé de la décision du Comité Syndical en date du 13 décembre 2019 du Syndicat Mixte pour l'Alimentation en Eau Potable de la région mancelle (SIDERM), portant sur la redéfinition du périmètre desservi et l'adhésion de la commune de Savigné l'Evêque pour l'ensemble de son territoire desservi par le SIDERM.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ **Accepte** la modification des statuts portant sur la redéfinition du périmètre desservi ;
- ✓ **Accepte** la modification des statuts portant sur l'extension du périmètre d'intervention syndical sur l'intégralité de la commune de Savigné-l'Evêque.

Pour : 21

Contre : /

Abstention : /

Date des prochaines réunions du Conseil Municipal

- 17 février 2020
- 09 mars 2020

Manifestations diverses au Val'Rhone

- 31 janvier: Apéro Concerts organisé par le Val'Rhone
- 02 février : Bric à Brac de l'Amical des écoles
- 07 février : Loto organisé par l'Association CMTT
- 08 février : Assemblée Générale du Jardiniers Sarthois
- 09 février : Spectacle Théâtre du Zouave
- 16 février : Bal Country